



Dossier de presse



Institut national
de l'économie
circulaire

INVITATION

ValOrizon vous convie à une conférence de presse

**le jeudi 30 août 2018 à 16 h 30
à l'écoparc de Damazan**

**pour la signature de la convention
avec l'Institut national de l'économie circulaire**

en présence de :



François-Michel Lambert,
Président
de l'Institut national
de l'économie circulaire



Jacques Bilirit,
Président
de ValOrizon



> Institut national de l'économie circulaire



Fondé en 2013, par François-Michel Lambert, député des Bouches-du-Rhône, l'Institut national de l'économie circulaire a pour mission de **promouvoir l'économie circulaire et accélérer son développement grâce à une dynamique collaborative**. Organisme multi-acteurs, il est composé de **plus de 200 membres**, organismes publics et privés : entreprises, fédérations, collectivités, institutions, associations, ONG et universités. La diversité de ces membres permet de nourrir une vision holistique de l'économie circulaire, prenant en compte **l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, et environnementaux**.

Les actions de l'Institut s'articulent principalement autour de **3 axes** :

- **Animation de la réflexion** : animation de groupes de travail , directions et rédactions d'études
- **Promotion de l'économie circulaire** : plaidoyer, communication et événementiel
- **Mise en œuvre** : partage des bonnes pratiques, accompagnements spécifiques de territoires et formations

L'Institut est principalement financé par les cotisations de ses adhérents, dont la variété garantit son indépendance.

Interlocuteur pour tout type d'organismes, l'Institut a particulièrement développé des actions pour les entreprises et les territoires. **Implanté et reconnu en France, il est aussi l'organisme français de référence auprès des instances européennes, et est également présent dans le cadre d'actions internationales extra-européennes.**

> François-Michel Lambert



Il est **député La République en Marche (LREM) et porte-parole de l'Union des démocrates et des écologistes (UDE)**.
Elu depuis 2012 (réélu en 2017) de la 10^{ème} circonscription des Bouches du Rhône.

Il est **membre de la Commission Développement durable et aménagement du territoire de l'Assemblée nationale** (il en a été le Vice-président lors de la législature 2012-2017).

Il est **Président-fondateur de l'Institut de l'économie circulaire**, association multi-acteurs composée de 200 membres, entreprises, collectivités, ONG, écoles qui définit et met en oeuvre une transformation de notre modèle économique pour sortir d'une société de gaspillage et aller vers un développement d'une économie centrée sur la ressource, sa préservation, son utilisation efficiente. L'institut est devenu la référence française et principal partenaire des pouvoirs publics. Il produit et fait avancer la pensée, le cadre de l'économie circulaire. Aujourd'hui l'économie circulaire est présente dans plusieurs textes de loi, mobilisatrice de la transition écologique des filières industrielles et une politique de transformation de nombreuses collectivités. A ce titre l'Institut de l'économie circulaire est partenaire de nombreuses collectivités comme Paris et la Métropole du Grand Paris, les régions Bretagne, Aquitaine, le Lot-et-Garonne, les territoires comme le SMICVAL et BioVallée...

Il a reçu la Marianne d'Or du développement durable pour son action volontariste en faveur de ce changement de modèle vers une économie circulaire.

Il est également à **l'origine de la création du Club des parlementaires de l'économie circulaire**.

> La convention avec l'Institut national de l'économie circulaire



Conformément à ce qui a été annoncé dans le cadre de sa *feuille de route départementale en faveur de l'économie circulaire et de la croissance verte* lancée en mars 2018, **ValOrizon poursuit sa démarche territoriale pionnière d'économie circulaire à l'échelle du Lot-et-Garonne**. Celle-ci doit se traduire par un véritable changement de paradigme : **transformer les déchets en ressources**.

Afin de donner corps à la démarche et de **placer l'économie circulaire au service du développement territorial et de la création de nouveaux emplois en Lot-et Garonne**, la 1^{ère} étape du projet de ValOrizon, en décembre 2017, a été **la création d'un éco parc entièrement dédié à l'économie circulaire et à la croissance verte**. Positionné en plein coeur du Lot-et-Garonne, à l'entrée d'un axe autoroutier sur la commune de Damazan, cet éco parc, situé au sein d'un ancien site industriel de plus de 16 hectares de foncier et 2,7 hectares de bâti, a vocation à **regrouper plusieurs activités de recyclage et de valorisation complémentaires, innovantes et solidaires** : espace de tri, espace cluster et incubateur, espace valorisation, espace réutilisation, des parcours de visites pédagogiques, espace de formation, bureaux administratifs...

À travers la signature de cette convention avec l'Institut national de l'économie circulaire, **ValOrizon renforce ses liens avec un acteur majeur, référence française de l'économie circulaire**, afin d'**accroître la visibilité du syndicat sur le territoire national et à l'échelle européenne**.

Cela permettra, en outre, à ValOrizon de **bénéficier de l'expérience de l'Institut concernant la recherche et l'innovation sur l'économie circulaire, notamment pour le développement de son éco parc**.

